



La Réunion-Mayotte

Projections du nombre d'élèves à La Réunion Une baisse modérée du nombre d'élèves scolarisés à l'horizon 2030

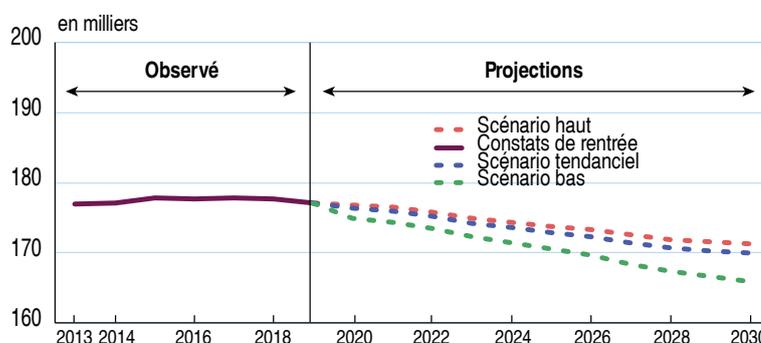
Près de 170 000 élèves de 6 à 19 ans seraient scolarisés en 2030 à La Réunion dans les classes de CP à la terminale, si les tendances démographiques récentes ainsi que les taux de scolarisation se maintenaient. Le nombre d'élèves baisserait à un rythme de 0,4 % par an en moyenne entre 2019 et 2030 : les établissements scolaires de l'île compteraient ainsi 7 200 élèves de moins qu'aujourd'hui. Cette baisse serait liée à celle de la natalité : à la suite du pic des naissances des années 2007 et 2008, les naissances se sont réduites, affectant ainsi les effectifs des générations scolarisables. Le nombre d'élèves baisserait un peu plus au collège que dans l'élémentaire et au lycée. L'évolution du nombre d'élèves serait très différenciée selon la microrégion. À l'Ouest, la baisse serait très marquée (- 0,9 % par an en moyenne entre 2019 et 2030) en lien avec le recul de la natalité, un déficit marqué dans les échanges migratoires avec les autres microrégions et un vieillissement plus fort qu'ailleurs sur l'horizon de projection. Au Sud, les effectifs baisseraient aussi mais de manière nettement plus atténuée (- 0,4 % par an en moyenne). Dans les microrégions Nord et Est, le nombre d'élèves évoluerait faiblement : légère baisse au Nord, légère hausse à l'Est.

Baktavatsalou R. et Chaussy C. (Insee), Delvoye S., Legros F., Parvedy J-E. et Payet F. (Rectorat)

À la rentrée 2018, à La Réunion, 177 100 élèves de 6 à 19 ans sont scolarisés dans les classes du cours préparatoire (CP) à la terminale. L'enseignement élémentaire regroupe 74 000 d'entre eux (42 % des élèves) et le collège, 60 700 (34 %). Le dernier quart des élèves sont scolarisés au lycée : sur ces 42 500 élèves, plus de six sur dix suivent un enseignement dans la voie générale et technologique. Anticiper à moyen terme l'évolution du nombre d'élèves scolarisés est essentiel pour adapter le parc d'établissements, la carte des formations et les moyens d'enseignement dédiés aux élèves.

1 7 200 élèves de moins à l'horizon 2030

Évolution des effectifs de 6 à 19 ans scolarisés à La Réunion à l'horizon 2030 selon les trois scénarios



Note : à partir de 2020, les données sont datées au 1^{er} janvier de l'année ; avant 2020, elles sont relatives à la rentrée scolaire. Par exemple, les données 2019 correspondent à la rentrée scolaire 2018. Sources : Insee, Omphale 2017 ; Rectorat, constats de rentrée.

Les effectifs scolaires baisseraient à l'horizon 2030

En supposant un maintien des tendances démographiques récentes et des taux de scolarisation par sexe et âge observés

en 2013 (scénario tendanciel), les établissements scolaires réunionnais regrouperaient 169 900 élèves en 2030.

Ils seraient ainsi 7 200 de moins par rapport à la rentrée 2018 (- 0,4 % par an en moyenne, *figure 1*).

Deux hypothèses alternatives d'évolution de la population conduisent à 166 000 élèves (scénario bas, -11 200 élèves) et 171 400 élèves (scénario haut, - 5 800 élèves). Ces deux scénarios alternatifs correspondent à des hypothèses différentes d'évolution des mouvements migratoires entre La Réunion, les pays étrangers et Mayotte : dans le scénario haut, le **solde migratoire** serait positif (davantage d'arrivées que de départs) tandis que dans le scénario bas, il serait négatif. Dans le scénario tendanciel, ce solde serait nul.

En revanche, quel que soit le scénario, le solde migratoire de La Réunion avec la métropole est supposé constant dans le temps : ces projections ne permettent donc pas de préjuger d'une éventuelle évolution de l'attractivité de La Réunion pour les résidents de la métropole, et inversement.

La baisse du nombre d'élèves scolarisés à l'horizon 2030 est liée au ralentissement de la natalité : les générations scolarisables baisseraient en effet à cet horizon (figure 2). À la suite du pic des naissances des années 2007-2008 (environ 15000 naissances chacune de ces années), les naissances diminuent : en moyenne, entre 2009 et 2018, 14000 bébés sont nés. Les générations de 6-10 ans baissent depuis 2014, celles de 11-14 ans baisseront à partir de 2019, et celles de 15-19 ans à partir de 2023.

Des taux de scolarisation faibles après 15 ans

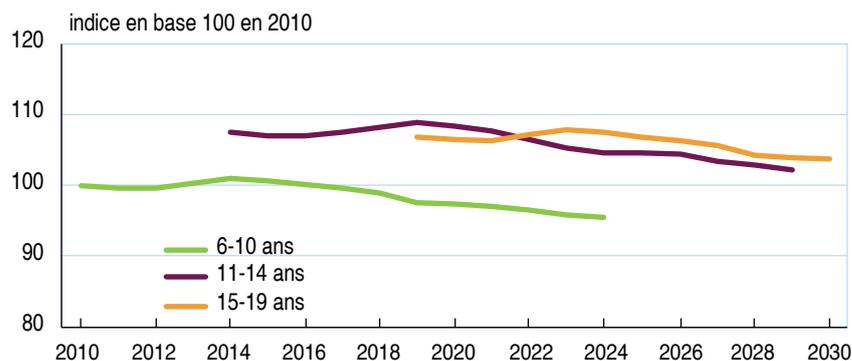
À l'horizon 2030, le nombre d'élèves est évalué sans faire d'hypothèse spécifique quant à l'évolution des **taux de scolarisation** des garçons et des filles (ceux-ci sont maintenus constants, à leur niveau de 2013). À La Réunion, à partir de 16 ans, les taux de scolarisation sont plus faibles qu'en métropole, en particulier pour les garçons. Ainsi, 92 % des garçons de 16 ans y sont scolarisés contre 96 % en métropole. À 19 ans, cet écart est même cinq fois plus élevé. Pour les filles, l'écart passe de 3 à 17 points. Entre filles et garçons, l'écart est plus marqué à La Réunion.

Dans l'île, où les conditions socio-économiques sont moins favorables aux apprentissages qu'en métropole, les décrochages scolaires sont relativement plus nombreux et plus précoces. Ainsi, en 2016, 29 % des jeunes Réunionnais de 15 à 29 ans sortis du système scolaire n'ont aucun **diplôme qualifiant** : c'est deux fois plus qu'en métropole. Cependant, depuis 2013, le nombre de décrocheurs de plus de 16 ans diminue. De plus, poursuivre sa scolarité au-delà de 16 ans est encore un processus relativement récent dans la culture familiale réunionnaise, ce qui peut aussi expliquer les plus faibles taux de scolarisation observés à partir de cet âge.

La lutte contre le décrochage scolaire est un

2 Des générations scolarisables en baisse à l'horizon 2030

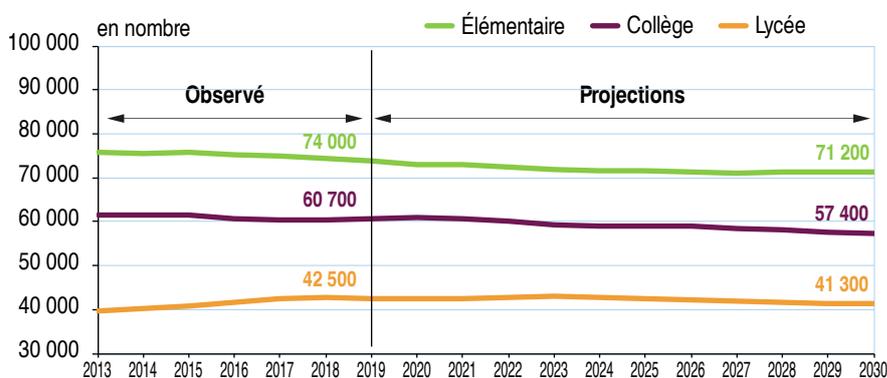
Évolution des effectifs des générations de 6-10 ans, 11-14 ans et 15-19 ans



Lecture : en 2024, les générations de 6-10 ans (nées entre 2014 et 2018) seront environ 5 % moins nombreuses que celles de 2010.
Source : Insee, état civil.

3 Une baisse des effectifs scolaires un peu plus forte au collège

Évolution des effectifs scolaires pour l'élémentaire, le collège et le lycée à l'horizon 2030, selon le scénario tendanciel



Note : à partir de 2020, les données sont datées au 1^{er} janvier de l'année ; avant 2020, elles sont relatives à la rentrée scolaire : par exemple, les données 2019 correspondent à la rentrée scolaire 2018.

Sources : Insee, Omphale 2017 ; Rectorat, constats de rentrée.

objectif national et une priorité académique. Or une hausse des taux de scolarisation à l'horizon 2030 pourrait avoir un effet substantiel sur le nombre d'élèves scolarisés. Ainsi, si les taux de scolarisation des 16-19 ans progressaient à La Réunion pour atteindre en 2030 ceux observés aujourd'hui en métropole, 3 000 élèves supplémentaires de 16 à 19 ans seraient scolarisés en 2030. De fait, la baisse du nombre total d'élèves anticipée selon le scénario tendanciel serait réduite de moitié.

L'élémentaire comme le secondaire concernés par la baisse des effectifs

La baisse des effectifs scolaires affecterait l'élémentaire comme le secondaire (figure 3). C'est pour le collège que la diminution serait la plus forte (- 0,5 % par an en moyenne entre 2019 et 2030). La baisse de début de période se prolongerait entre 2024 et 2026 par une relative stabilisation. À partir de 2027, le nombre d'élèves baisserait à nouveau jusqu'en 2030, en lien avec le recul des générations scolarisables de 11 à 14 ans. En 2030, 57 400 élèves seraient scolarisés au collège, soit 3 300 élèves de moins qu'en 2019. Dans l'élémentaire, le nombre d'élèves se réduirait de 0,3 % par an en moyenne entre

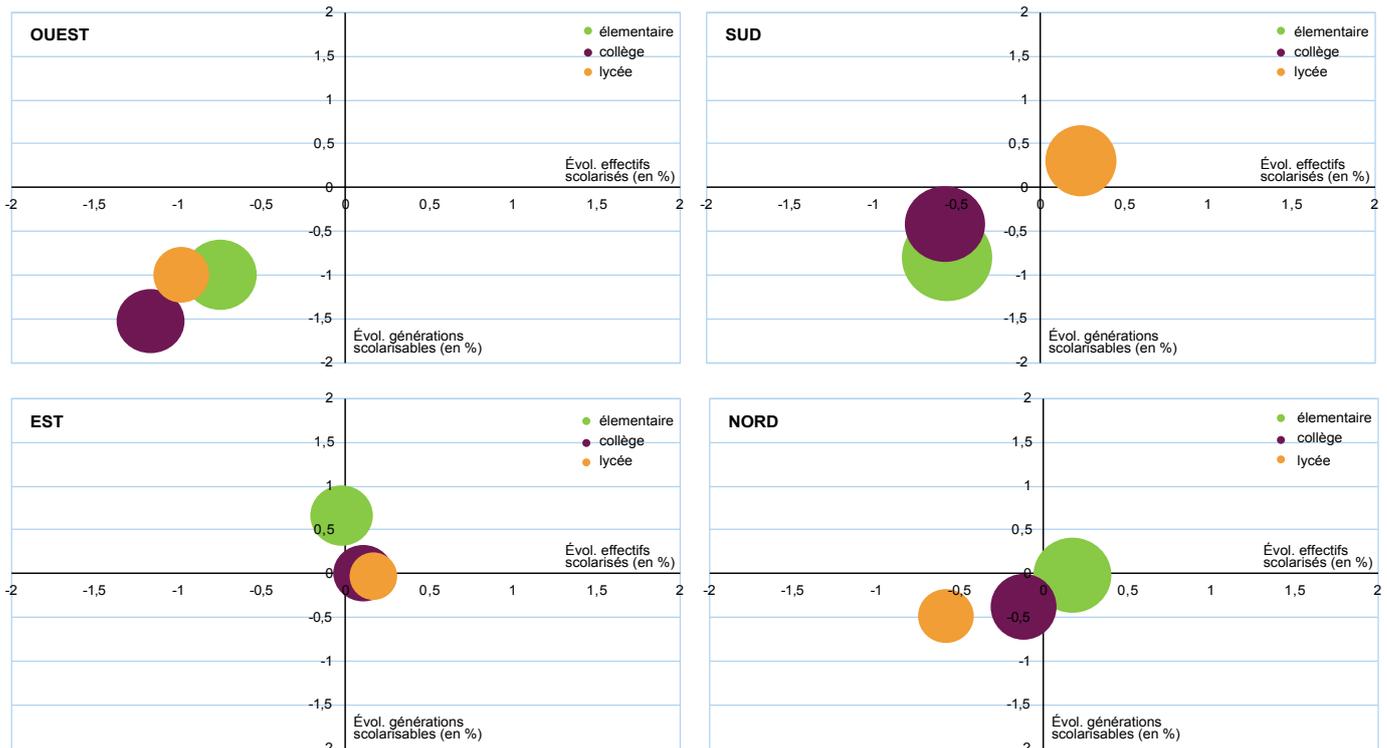
2019 et 2030. La baisse serait plus forte en début de période. À partir de 2026, les effectifs se stabiliseraient et atteindraient 71 200 en 2030, soit 2 800 élèves de moins qu'en 2019.

Le lycée perdrait 0,3 % d'élèves par an en moyenne entre 2019 et 2030, soit un rythme équivalent à celui de l'élémentaire. La baisse du nombre de lycéens s'atténuerait néanmoins en milieu de période : les effectifs remonteraient en 2022 et 2023, en raison du pic des naissances des années 2007 et 2008. Puis, la baisse se poursuivrait jusqu'en 2030. Sur la période, le lycée perdrait 1 200 élèves.

À La Réunion, les lycéens suivent moins souvent qu'en métropole un enseignement de la voie générale ou technologique (62 % d'entre eux contre 69 % en 2017). Cette part est la plus faible des académies de France juste devant la Guyane, et voisine de celle des Antilles. Si la répartition entre les filières générales ou technologiques et professionnelles se maintenait, 25 500 lycéens seraient scolarisés en voie générale et technologique en 2030 et 15 800 en voie professionnelle. Toutefois, les élèves choisissent plus souvent que par le passé la voie générale et technologique en fin de troisième. Si à La Réunion, cette part continuait

4 Le nombre d'élèves reculerait le plus à l'Ouest

Évolutions annuelles moyennes entre 2019 et 2030 du nombre d'élèves et des générations scolarisables par niveau d'enseignement (élémentaire, collège, lycée) et microrégion



Lecture : ce graphique met en relation, par niveau d'enseignement (élémentaire, collège, lycée) et microrégion, l'évolution projetée des effectifs scolaires entre 2019 et 2030 avec celle des générations scolarisables : les 6-10 ans entre 2019 et 2024 pour l'élémentaire, les 11-14 ans entre 2019 et 2029 pour le collège, les 15-19 ans entre 2019 et 2030 pour le lycée. Ainsi, au Sud, entre 2019 et 2030, les effectifs du lycée augmenteraient de 0,2 % par an, et les générations de 15 à 19 ans de 0,3 % par an. La taille des ronds est proportionnelle à la population scolarisée en 2019.

Sources : Insee, *Omphale 2017, état civil* ; Rectorat, *constats de rentrée*.

d'augmenter pour atteindre en 2030 le niveau observé en métropole en 2017, 28 500 élèves s'orienteraient vers ces voies, soit 3 000 de plus.

Moins d'élèves principalement à l'Ouest et au Sud

À l'horizon 2030, les évolutions de la population scolaire seraient très différentes selon les microrégions (*figure 4*) : le nombre d'élèves baisserait à l'Ouest, au Sud et dans une moindre mesure au Nord, alors qu'il augmenterait légèrement à l'Est. Ces évolutions reflètent les fluctuations des naissances enregistrées dans le passé, mais aussi l'évolution de la structure par âge de la population et des mouvements migratoires.

Le nombre d'élèves baisserait le plus à l'Ouest : - 0,9 % par an en moyenne entre 2019 et 2030, soit - 4 290 élèves sur la période. Cette diminution affecterait un peu plus le collège (- 1,2 % par an en moyenne entre 2019 et 2030), mais concernerait aussi le lycée (- 1,0 %) et l'élémentaire (- 0,7 %). En effet, les générations scolarisables de 6-10 ans, 11-14 ans et 15-19 ans seront moins nombreuses. À l'horizon 2030, le vieillissement serait marqué à l'Ouest : le nombre de jeunes ménages y progresserait faiblement, et nettement moins qu'au niveau régional. Par ailleurs, l'Ouest perd des habitants dans ses

échanges migratoires avec les autres territoires : 680 habitants par an en moyenne sur la période 2013-2018 avec les autres microrégions de l'île, et 550 habitants par an dans ses échanges avec la métropole.

Au Sud, la baisse suivrait la tendance de l'académie (- 0,4 % par an en moyenne entre 2019 et 2030). L'élémentaire et le collège seraient en recul, en lien avec la baisse des générations de 6 à 10 ans et de 11 à 14 ans. Mais au lycée, les effectifs progresseraient légèrement (+ 370 élèves, soit + 0,2 % par an en moyenne), à l'instar des générations de 15 à 19 ans. Le Sud apparaît moins attractif sur la période récente au regard des migrations résidentielles entre les microrégions de l'île (perte de 200 habitants par an en moyenne entre 2013 et 2018).

Dans le Nord, les effectifs scolaires baisseraient très légèrement (- 0,1 % par an en moyenne entre 2019 et 2030, soit - 520 élèves). Seul l'élémentaire verrait ses effectifs croître (+ 0,2 % par an en moyenne). Au lycée, le nombre d'élèves reculerait de manière plus forte qu'au collège entre 2019 et 2030 (- 0,6 % par an en moyenne contre - 0,1 %). Ces baisses sont liées à celles des générations de 11-14 ans et de 15-19 ans. Premier pôle d'emplois de l'île, le Nord est un territoire attractif. L'arrivée de jeunes ménages atténue la baisse des effectifs scolaires. Sur la période

récente, seul le Nord gagne des habitants dans les échanges migratoires avec les autres territoires (+ 1 200 par an en moyenne entre 2013 et 2018 avec les autres microrégions et + 400 avec la métropole).

À l'Est, les effectifs augmenteraient très légèrement (+ 0,1 % par an en moyenne entre 2019 et 2030, soit + 210 élèves). Au collège et au lycée, le nombre d'élèves croîtrait légèrement, tandis qu'il se stabiliserait dans l'élémentaire. Ces évolutions réduites reflètent celles des générations concernées : stabilisation des générations scolarisables de 11 à 19 ans et légère augmentation de celles de 6 à 10 ans.

Les projections des effectifs scolaires par microrégion sont élaborées sous l'hypothèse du maintien à leur niveau actuel des flux migratoires résidentiels entre microrégions et entre les microrégions et la métropole. Elles ne prennent pas en compte la mise en place de nouvelles infrastructures publiques (transports, établissements scolaires, pôles d'activité) et le développement de nouveaux quartiers qui pourraient modifier les migrations observées aujourd'hui. Elles ne peuvent pas non plus anticiper la mise en place de réformes importantes de la politique éducative, notamment la réforme de l'apprentissage à venir. ■

En 20 ans, moins d'élèves en maternelle et primaire, mais plus de collégiens et de lycéens

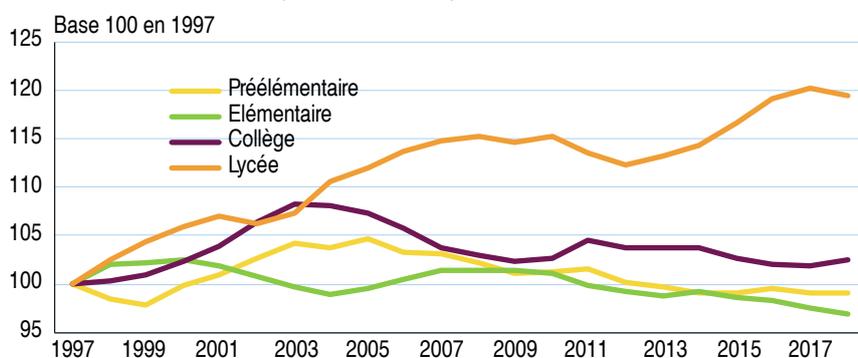
À la rentrée 2018, 43 400 élèves sont scolarisés en maternelle (enseignement préélémentaire). Entre 1997 et 2018, le nombre d'élèves en maternelle suit le pas des naissances. Ainsi, moins d'enfants sont scolarisés en maternelle entre 1997 et 1999, en raison du recul du nombre de naissances entre 1993 et 1996. Ensuite, du fait du baby-boom de 2000, le nombre d'élèves augmente en maternelle jusqu'en 2005 (+ 1,1 % en moyenne annuelle). En 2006, sous l'effet de la forte baisse des naissances, la tendance s'inverse : - 0,6 % d'élèves en moins par an en moyenne jusqu'en 2014. Depuis, le nombre d'élèves se stabilise en maternelle.

En 2018, 74 000 enfants sont scolarisés dans l'enseignement élémentaire (du CP au CM2). C'est 3 % de moins qu'en 1997 (- 2 400 élèves). Les élèves étant plus âgés, l'influence des naissances sur les effectifs scolaires est plus tardif. Ainsi, l'inversion de tendance après le creux de 2004 fait écho à celle qui s'est opérée cinq ans plus tôt en maternelle. En 2018, 61 000 élèves sont scolarisés au collège, soit 1 470 élèves de plus qu'en 1997 (+ 2,5 %). Les effectifs des collèges ont connu une hausse sensible entre 1997 et 2003 pour atteindre 63 950 élèves (+ 1,3 % en moyenne par an sur la période). Avec l'arrivée de générations moins nombreuses dès 2004, les effectifs baissent jusqu'en 2009 (- 0,9 % en moyenne par an), pour se stabiliser ensuite.

Au lycée (hors post-bac), la croissance des effectifs est quasi-continue de 1997 à 2008 (+ 1,3 % en moyenne par an). Après une courte période de contraction, les effectifs repartent à la hausse pour franchir la barre des 42 000 lycéens en 2017. En dépit du léger recul en 2018, l'académie compte 6 800 lycéens de plus qu'en 1997 (+ 20 %). Les sections post-bac de lycées (principalement des classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs) se distinguent par une hausse continue de leurs effectifs de 2009 à 2018 : 4 770 étudiants à la rentrée 2018, soit 30 % de plus qu'en 2009.

5 Une croissance sensible des effectifs du lycée en vingt ans

Évolution des effectifs d'élèves des premier et second degrés de 1997 à 2018 à La Réunion



Champ : établissements publics et privés du ministère de l'éducation nationale.

Sources : Rectorat, bases scolarité 1^{er} degré ; ministère de l'Éducation nationale, base centrale de pilotage.

Le mot du partenaire

Un outil national de projections à moyen et long termes des effectifs d'élèves, co-construit par la direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale et l'Insee a été élaboré. Derrière la question des effectifs scolarisés, celle des besoins en personnel et en infrastructures se pose au niveau national comme au niveau local. La connaissance des tendances à venir à l'échelon infra départemental est cruciale pour mieux appréhender les évolutions nécessaires du parc d'établissements scolaires et de la carte des formations professionnelles. Ces enjeux ont amené l'Académie de La Réunion et l'Insee à mettre en synergie leurs expertises pour réaliser une étude prospective à l'horizon 2030, déclinée par microrégion.

Méthode

Ces projections d'élèves se basent sur un outil développé par la direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale et l'Insee. Elles prennent appui à La Réunion sur les projections de population publiées fin 2017 par l'Insee et le Cese. Dans ces projections, les hypothèses démographiques étaient les suivantes : maintien de la fécondité, augmentation tendancielle de l'espérance de vie, maintien des quotients de migrations avec la métropole, et trois hypothèses portant sur les échanges migratoires de La Réunion avec l'étranger et Mayotte : scénario de référence (solde nul), scénario bas (solde de - 3 500 personnes par an), scénario haut (solde de + 1 500 personnes par an). À ces populations projetées sont appliqués des taux de scolarisation calculés à partir du recensement de la population, et la répartition des élèves par sexe, âge, niveau d'enseignement et statut d'établissement issus des Bases élèves de la Depp, puis des matrices de flux d'élèves entre lieu de résidence et lieu d'étude. Ainsi sont obtenus des effectifs d'élèves par niveau d'enseignement et zone de scolarisation. Le champ de la projection porte sur les élèves de 6 à 19 ans scolarisés dans le premier degré ou dans le second degré en collège et en lycée (hors formations post-bac et apprentissage). Sauf mention contraire explicitée dans le texte, sont maintenus constants à l'horizon 2030 les taux de scolarisation, la répartition des élèves par niveau d'enseignement et statut d'établissement et la matrice des flux domicile-études.

Définitions

Solde migratoire : pour un territoire, différence entre les entrées et les sorties.

Taux de scolarisation : pour un âge donné, rapport entre le nombre de jeunes de cet âge en formation initiale, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge.

Diplôme qualifiant : diplôme de niveau au moins égal au CAP ou au BEP (hors brevet des collèges et certificat d'études primaires).

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Delvoe S., Payet F., « Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du second degré – constat de rentrée 2018-2019 », *Note d'information* n° 235, Académie de La Réunion, février 2019 ;
- Parvedy J.-É., Payet F., « Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du premier degré – constat de rentrée 2018-2019 », *Note d'information* n° 234, Académie de La Réunion, février 2019 ;
- Thibault P., « L'entrée dans la vie professionnelle – Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle », *Insee Analyses La Réunion* n° 36, décembre 2018 ;
- Merceron S., « La population réunionnaise à l'horizon 2050 – Autant de seniors que de jeunes », *Insee Analyses La Réunion* n° 29, novembre 2017 ;
- Besson L., « Parité et parcours scolaire à La Réunion – Les filles moins en difficulté que les garçons », *Insee Flash* n° 58, mars 2016.

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Rectorat de l'Académie de La Réunion.

